

Tribune

AR S'IL EST VRAI OUE LA GENÈSE ET L'AVANCEMENT DU PROJET visant à mettre en place un service de navettes assuré par la traction animale n'a pas été de tout repos (Transdev (ex Veolia), en particulier s'invitant dans un marché qui était nouveau pour lui), force est de constater que depuis trois mois d'exploitation, le service fonctionne et semble-t-il par les témoignages rapportés de touristes et vacanciers l'ayant emprunté..., de manière « confortable, sécuritaire et rassurante».



Cela étant, toute innovation a ses péchés que la vigilance se doit de corriger. Et là, après les atermoiements et difficultés des débuts, notamment dans la conception des maringotes première génération, les impératifs d'une sélection et préparation rigoureuses des chevaux, le sérieux de la formation et l'encadrement des cochers, les «alertes » auront été entendues, sous l'impulsion de la «commission cheval» du Syndicat Mixte du Mont-Saint-Michel que préside François Dufour, par ailleurs vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie. «Alertes, pour certaines, réglées avec l'abandon des premières maringotes et la mise en service de nouveaux véhicules conçus par Patrick Rebulard, suivant le cahier des charges de la Compagnie des Parcs et Passeurs du Mont-Saint-Michel (Transdev), et pour d'autres, à corriger», souligne François Dufour, qui ne comprend pas «ce coup de sang du syndicat des cochers, qui en réalité le dessert, en se tirant une balle dans le pied. La filière cheval n'a pas besoin de ce type de polémique, même si les questions de sécurité sont, bien entendu, la priorité des priorités dans ce type de prestations». Raison pour laquelle, un comité d'experts composé notamment de membres de l'Institut du Cheval et de l'Equitation (IFCE) et du Syndicat National des Cochers et Utilisateurs Professionnels d'Animaux Attelés (SNCuPaa) s'est réuni, alors que s'annonçait le démarrage des maringotes. Des tests in situ auront, certes, démontré des insuffisances de certains chevaux et le besoin pour certains cochers d'un complément de formation. Et François Dufour ne manquant pas de rappeler « que le retard de mise en service des maringotes de plus d'un an n'aura pas permis aux cochers de valoriser immédiatement leur formation, appelés, bien malgré eux, à d'autres tâches ».

Des chevaux auront été déclarés inaptes au service et en conséquence réformés, d'autres retravaillés pour assurer le service des navettes. Quant aux cochers, une formation continue est programmée pour conforter leurs acquis, rattraper leur année qui les a privés des guides des maringotes et surtout pour ne pas ternir leur motivation

Aussi, la position du syndicat des cochers apparaît comme « suicidaire», au regard de l'investissement de Transdev. La société étant à deux sabots de baisser pavillon, ce qui aurait privé la traction hippomobile d'un formidable chantier et de son rayonnement. Suicidaire aussi pour sa crédibilité, le syndicat ne pouvant être juge et parti, et semblant oublier les mesures déjà prises suite, notamment, à ses recommandations. Semblant oublier lui-même qu'il siège à la «commission cheval» du Syndicat mixte du Mont-Saint-Michel

Ah ce mal français de bien souvent préférer dénigrer, plutôt qu'encourager! Rallions-nous plutôt à la justesse et la pertinence de vue de notre cher La Fontaine et faisons nôtre: «Patience et longueur de temps font plus que force, ni que rage». François Durand

Régina Dutacq

DES PRÉCONISATIONS PRISES EN COMPTE

De l'avis de Régina Dutacq, Directrice de Transdev (Compagnie des Parcs et Passeurs du Mont-Saint-Michel), toutes les recommandations des experts ont été prises en compte pour que le service public des Maringotes démarre dans les temps. A charge, dorénavant, d'améliorer une prestation qui ne peut que se bonifier.



Reprendre les choses comme il se doit, afin de les mettre en vie et dans le bon ordre, tel est notre souci permanent! Il nous appartient de le faire intelligemment, avec l'aide de chacun, selon ses attributions et compétences. Nous sommes plus que jamais vigilants et attentifs à une tenue optimale du fonctionnement des Maringotes, sachant que les meilleures améliorations préconisées par les uns profiteront logiquement à notre service et a fortiori aux réalisations des autres collectivités. Nous avons toujours été très ouverts et le restons résolument, car nous sommes convaincus que pour avancer et faire évoluer notre service public, nous avons besoin d'échanger nos points de vue. Parce que le Mont-Saint-Michel est

NDLR : Le président du Syndicat National des Cochers et Utilisateurs Professionnels d'Animaux Attelés (SNCuPaa) a été contacté par notre rédaction pour recueillir son avis...,

De gauche à droite : Olivier Linot, Président de la CNT et Denis Leboucher, Directeur de l'emploi et de la formation professionnelle au Conseil régional de Basse-Normandie, entourant François Dufour, Vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie.

> Régina Dutacq, Directrice de Transdev (Compagnie des Parcs et Passeurs du Mont-Saint-Michel).

Tribune

IFCE¹: Institut Français du Cheval et de l'Equitation

> SFET² : Société Française des Equidés de Travail

Olivier Linot, Président de la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux, en compagnie de Lydia Mallet, Trésorière de la CNT et Coorganisatrice du Congrès National des Chevaux Territoriaux. une vitrine mondiale, il va sans dire qu'à force de persévérance et d'améliorations constantes, nous finirons par apporter beaucoup, à tous les opérateurs impliqués dans la traction hippomobile, y compris nos détracteurs d'hier! Notre objectif est de faire en sorte d'améliorer la situation actuelle, aussi bien pour les chevaux qui nécessitent une attention de tous les instants, que pour les meneurs qui ont reçu une formation, mais qui doivent se perfectionner, ainsi que pour le matériel qui doit, lui aussi, être modifié, voire transformé.

NOUS AVONS CONSCIENCE DE CERTAINES DE NOS FAIBLESSES

Nous ne sommes pas figés, bien au contraire, car nous avons conscience de certaines de nos faiblesses, mais notre force est de pouvoir y pallier quotidiennement, sans précipitation, avec la réflexion qui s'impose. Nous perfectionner est une évidence et nous comptons bien évidemment sur les compétences et l'expertise de tous. En son temps, nous avons tenu compte des remarques et des recommandations des experts de l'hippomobilité, aussi bien celles émanant de la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux, de l'IFCE, que du Syndicat national des cochers. Au demeurant, s'il avait fallu tenir compte de toutes les préconisations et de tous les avis émis, notamment de la part du Syndicat national des cochers, nous n'aurions jamais pu démarrer à temps, en l'occurrence le 4 juin dernier. Nous avons, malgré tout, tenu compte de l'essentiel des remarques, mais dans le même temps, il nous appartenait de prendre nos responsabilités, ainsi que toutes les garanties pour assurer le service public qui nous incombe et pour lequel nous nous sommes engagés. Les Maringotes se sont mises en en place depuis, progressivement, mais sûrement, sachant que leur mise au point s'effectuera au fur et à mesure de leur utilisation et que nous avons vraiment besoin d'interlocuteurs, ayant une antériorité, qui soient compétents et capables de nous accompagner pour parfaire notre mission. C'est, d'ailleurs dans cet esprit, que de par notre statut de société délégatrice de Service public, nous avons accepté un contrat d'assistance exclusif sur trois ans avec la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux (CNT), car nous sommes prêts à relever le défi, pour que tous les chevaux du Mont-Saint-Michel soient à l'image de ceux de Trouville-sur-Mer, ville pilote de la CNT. Il y a énormément de choses à faire avec les chevaux, en matière de transport, bien évidemment, mais aussi d'environnement et d'entretien de l'espace. A cet égard, il nous importe de savoir, d'être capables et de pouvoir. Nous doter des compétences des collectivités territoriales est un atout majeur et précieux qui nous permettra sans nul doute de rectifier, d'innover, d'avancer et d'adapter, voire de diversifier notre prestation...

Daniel Simon

Olivier Linot

COMMISSION NATIONALE DES CHEVAUX TERRITORIAUX UNE CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT AVEC TRANSDEV Pour Olivier Linot, Président de la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux, il importe que tous les acteurs contribuant au développement de l'ensemble de la filière hippomobile soutiennent sans réserve l'initiative du Conseil régional de Basse-Normandie...



Daniel Simor

La Commission Nationale des Chevaux Territoriaux a toujours soutenu le projet de la Région Basse-Normandie d'instaurer des navettes hippomobiles au Mont-Saint-Michel. A ce jour, suite à l'audit qualité diligenté par le Syndicat Mixte du Mont-Saint-Michel, sur les recommandations de la CNT, et réalisé conjointement par l'IFCE et le syndicat national des cochers, les garanties prises par Transdev permettent un déroulement de l'activité en toute sécurité. L'entreprise de transport a bien compris et entendu l'obligation de formation continue de ses cochers, ainsi que sélectionné les meilleurs chevaux avec son prestataire pour un service public de qualité. Parce qu'il nous semble normal et logique que pour un service aussi innovant, des améliorations techniques soient apportées, au fil des mois à venir, nous avons proposé tout naturellement de travailler aux côtés de cette société délégatrice de service public, pour la formation continue des cochers, le perfectionnement du process et l'évolution des Maringotes. Cette réalisation est un projecteur international exceptionnel pour l'ensemble de la filière hippomobile et il faut que tous les acteurs contribuant à son développement soutiennent sans réserve l'initiative du Conseil régional de Basse-Normandie, portée par le Syndicat Mixte du Mont-Saint-Michel et gérée au quotidien par Transdev. C'est dans cet esprit consensuel que la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux a proposé à la société Transdev une convention d'accompagnement, de conseil et d'expertise s'appuyant, entre autres, sur les domaines de compétences respectives de l'IFCE1, de la SFET2 et du syndicat national des cochers...

Daniel Simon